

COMMUNE DE VASSIEUX EN VERCORS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 06

Séance du 03 Juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq le 03 Juillet, le Conseil Municipal de la commune de Vassieux en Vercors dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie

Sous la Présidence de Monsieur Thomas OTTENHEIMER Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25/06/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 8 Présents : 7 Votants : 7

Présents : Nelly GUILLET - MAGNIN Rachel - Thomas OTTENHEIMER- Christophe TORREGROSSA - Dominique GUILLET-

Denis PELLISSIER -Nicolas MORFIN

Excusé : Anthony AUDRAPT

Secrétaire de séance : Nelly GUILLET

Délibération n°2025-06-003

Demande de financement auprès du Conseil Départemental pour travaux complémentaires de la deuxième traversée de village

Monsieur le Maire indique que, dans le cadre de la deuxième traversée de village, des travaux complémentaires à l'avant-projet sommaire sont envisagés. Il s'agit de la remise en état du bâtiment de l'ancienne bascule, sa transformation en boite à livres tout en conservant son ancien mécanisme, la mise en valeur du lavoir de la place de la bascule, le réaménagement de l'espace dédié au point de tri sélectif et la création d'une allée piétonne supplémentaire. Le budget estimé par le Bureau d'étude s'élève à 50 000 Euros HT environ.

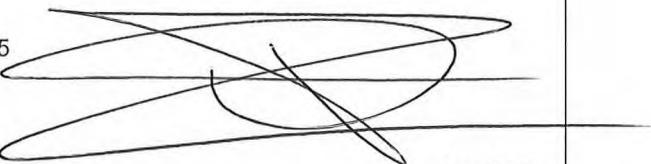
Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter l'aide du Conseil Départemental de la Drôme à hauteur de 25 000 Euros (50%).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, il est proposé au conseil municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le financement du Conseil Départemental de la Drôme à hauteur de 25 000 Euros
- **Donner pouvoir** au Maire pour signer les documents relatifs à cette opération

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Drôme. Elle sera en outre publiée pendant un mois en mairie. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance le 03 Juillet 2025

Résultat du vote		Pour extrait certifié conforme,
Pour	7	A Vassieux-en-Vercors, le 07 Juillet 2025
Contre		
Abstention		Le Maire Thomas OTTENHEIMER

La présente délibération est exécutoire de plein droit conformément à la loi du 2 mars 1982 relative à la liberté des communes. A cet effet, Monsieur le Maire soussigné, certifie en avoir assuré la publicité et la transmission ce jour, pour visa, à Monsieur le Préfet.